



CR du CDA du 20 juin 2013

IGESA « Destremau » à Fréjus

ORDRE DU JOUR :

1. Préparation rentrée 2013 + Bulletin Académique / site
2. Réunion Rectorat
3. Compte rendu du CDN de Mai + Décharges syndicales
4. Bilan Pack EPS et Inspection
5. UNSS
6. Place du SNEP dans les instances FSU
7. Bilan Mouvement
8. Syndicalisation
9. Projet groupe retraités
10. Manifeste

1. Bulletin académique et site académique

Nouvelle maquette depuis deux ans, équipe étoffée et répartition des tâches. C'est Cathy qui collecte les articles. Annick organise le routage avec un groupe de retraités. Pierre Marc et Florent s'occupent des étiquettes. Christophe met en forme sans toucher au contenu demande des retours afin de d'améliorer éventuellement. Délais très contraignants pour coller au mieux à l'actualité. Faire texte au kilomètre sans mise en page si possible c'est plus facile à gérer avec éventuellement des consignes pour mise en évidence. Plus il y a d'articles même petits plus c'est confort car on peut « boucher » des trous.

Un bulletin couleur est à l'ordre du jour recherche d'un imprimeur pour le bulletin de rentrée (1 100) et recherche d'un contrat avec un établissement pour tirage couleur sur imprimante des autres (400). Pierre Marc se charge de faire faire un devis par l'imprimerie du Patriote. Philippe aussi se renseigne. Si on passe à la couleur le contenu devra aussi évoluer intégrant des photos. Sur l'écriture : plus facile d'écrire des articles courts que longs, éditos rédigés en commun en secrétariat. Christophe souhaite que les articles lui parviennent plus tôt afin d'avoir plus de temps. Souhait d'avoir plus de contenus variés et qui font état de l'activité syndicale dans les deux départements et les différents secteurs.

Phiou propose que le site soit davantage alimenté et notamment pour les initiatives et AGD dans des délais raisonnables pour être efficaces. Les espaces départementaux sont peu utilisés alors que le site est pas mal visité. Phiou propose de se charger de l'édito et propose qu'on relance une sorte d'info rapide, mais c'est difficile à gérer pour le moment. Il ne faut pas que ce soit trop lourd pour un individu. Les articles doivent être courts et éventuellement renvoyer au site. Cette année a été difficile d'autant que la bataille pack EPS a beaucoup pesé. Domi s'engage à transmettre les liens des infos à une liste de diffusion CDA afin que tous puissent en profiter.

2. Réunion au rectorat de ce jour

- 4 juillet FPMA rattachement
- 17 juillet GT affectation stagiaires
- fin août phase d'ajustement : une seule réunion qui permet de meilleures affectations des TZR
- sur les stagiaires 6 heures toute l'année+3heures d'AS pendant un trimestre nécessité de clarifier avec les services et chefs d'établissements. Il faudrait (comme ce n'est pas précisé dans la circulaire) que ce soit sur le premier trimestre même si dans le TRMD c'est un bloc de 7 heures qui apparaît. Il faut faire apparaître que le stagiaire ne prendrait pas l'AS en pleine responsabilité, que

le premier trimestre est le moment le plus favorable à leur formation concernant l'UNSS, que le forfait est insécable et que concernant leur préparation au concours il vaut mieux qu'ils soient disponibles au 2nd et 3^e trimestre. Le statut de ces stagiaires est le même que les contractuels, ils seront indemnisés pour leur intervention. Risque d'avoir le même problème qu'avec les TZR en AFA. Pour l'instant on n'a pas le calibrage de ces stagiaires. La circulaire précise qu'ils peuvent faire des HS sur la base du volontariat jusqu'à un service complet et le taux est indiqué dans la circulaire. Tous les admissibles resteront dans leur acad d'origine. A Poitiers tous les stagiaires sont implantés sur les moyens du prof tuteur. Donc pas de calibrage possible d'autant que beaucoup sont inscrits aux deux concours. Le SG du rectorat nous a adressé l'ensemble des BMP. Carline va voir avec le SNES pour une intervention sur les HS notamment en rappelant que ces personnels sont encore en formation, leur charger la barque reviendrait à brader à la fois l'enseignement et la formation. Il y a nécessité de cadrer les chefs d'établissement sur cette question. .

- Il va y avoir une CP disciplinaire concernant un collègue. Les CP vont aller consulter le dossier puis contacter Tournaire.

3. Compte rendu du CDN de Mai + Décharges syndicales

Préparation du congrès national en mars prochain en Ardèche. Retour sur l'année syndicale avec illustration de 3 académies Versailles Nantes et Strasbourg. La question des rapports au national.

Sur la HCL l'ancien mode de calcul du ratio (à compter du 7^e échelon) nous défavorisait. Maintenant ce ne sont que les échelons 9, 10, 11 qui comptent. Cela va permettre à la quasi-totalité des collègues vont pouvoir partir en étant à la HCL. C'est une chose qu'il faut faire savoir largement c'est un combat pour la justice que le SNEP a mené depuis longtemps, tout en rappelant que nous sommes opposés à la HCL et que nous demandons un 12^e, voire un 13^e échelon pour tous intégrant l'indice du 7^e de la HCL. Les CP veillent à ce que les 11^e passent en priorité et pour le moment cela fonctionne bien même si certains « jeunes » 11^e passent avant de plus vieux. Problème des avis chefs et IPR notamment pour ceux en dessous du 11^e et nous contactent beaucoup. La relation à la hiérarchie, l'évaluation des enseignants pose problème (voir le colloque second degré FSU de début juin). La notation ne pourra pas être distancée tant qu'elle joue sur la carrière. La compétence professionnelle doit reposer aussi dans des relations de confiance. Il faut quand même avoir en tête d'où on vient puisque dans les projets il y avait l'évaluation par le seul chef d'établissement. Il faut l'utiliser notamment pour ceux qui prônent le « mérite » pensant qu'ils sont plus méritant que les autres.

Modification au niveau du S4.

Sur les retraites le travail d'Anne Galmiche est particulièrement intéressant.

Pour les décharges pas de modifications jusqu'en 2015.

Augmentation de 1 à 2 € en moyenne.

AEA bascule entre le 19 et le 20 août. Lister les utilisateurs potentiels.

Rentrée dossiers chauds : retraites, rémunérations

Préparation des élections pro.

Décharges académiques :

Le Var ne demande que 4 heures SNEP cette année alors que précédemment c'était 5h et obtient 3 FSU 83

Le 06 dispose de 4h de décharge SNEP + 6h FSU 06

Le secrétariat académique dispose de 12h de décharges SNEP

Il faudrait envisager l'achat d'un nouvel matériel informatique utilisable pour le site. Le portable actuel sera mis à disposition du bureau académique. Phiou va faire une étude en fonction des besoins pour un achat avant les vacances pour être opérationnel à la rentrée. Accord du CDA.

4. Bilan Pack EPS et Inspection

Dernier rebondissement récent. L'avant-veille de la commission d'harmonisation bac on a eu vent que des pressions étaient exercées sur les collègues par l'inspection en disant que le mot d'ordre du SNEP n'était pas clair du coup rappel du SNEP par mél. Réaction immédiate du doyen, contact téléphonique avec

le SNEP d'abord assez vif mais se radoucissant au cours de l'entretien après un rappel des engagements pris et non-tenus. Nouvel engagement pris en commission le lendemain. Donc on part sur de nouvelles bases l'an prochain. Le succès de l'action collective est indéniable et peser jusqu'à la dernière limite

Relations avec l'Inspection très moyennes cette année. Le changement d'IPR va peut être permettre de partir sur de nouvelles bases l'an prochain.

Quant aux engagements du SG concernant la 2° heure de coordo ils n'ont pas été respectés non plus. Il faut que nous allions avec les coordo en audience avant la fin de l'année afin d'établir un rapport de force suffisant.

5. UNSS

voir communiqué de presse de mardi soir le nouveau décret vient en discussion

Débat sur la question de la fonction de coordonateur de district : HSA, décharge, ou utilisation du forfait du coordonateur pour le district

Débat sur la démarche du SNPDEN pour ne plus avoir le chef d'établissement comme président.

Au plan local des difficultés apparaissent et des tensions entre les collègues et la DR de l'UNSS mais aussi entre le SNEP et la DR avec pour l'instant en point d'orgue le débat du dernier CR de l'UNSS.

Les instances ne se réunissent pas régulièrement et de manière insuffisante.

Les collègues connaissent mal ces instances et leur importance.

Les tarifs augmentent encore, contre l'avis du SNEP, la charge des familles va donc augmenter.

D'où vient la réduction du nombre d'AS dans l'acad cette année ? Certaines AS auraient-elles décidé de ne pas s'affilier ? Doit-on faire du chiffre pour faire du chiffre ? Cette idée là ne recueille pas l'accord de la majorité des collègues.

Les difficultés des responsables de l'UNSS locaux rencontrent-ils des difficultés parce qu'ils ne sont pas assez nombreux ? La suppression du poste de cadre y est-elle pour quelque chose ?

Cette année plusieurs compétitions nationales n'ont pas été prises en charge correctement par la DR et les collègues à qui on avait été proposé la responsabilité de l'organisation laissés trop seuls et sans moyens suffisants pour organiser correctement ces manifestations. Il y a des choses à revoir et une rencontre avec les cadres s'impose avant que le représentant du SNEP ou ceux des AS ne réagissent trop fortement dans les instances.

6. Place du SNEP dans les instances FSU

La FSU dans l'acad et dans le 06 ne se porte pas très bien. La FSU repose sur quelques collègues qui rencontrent aujourd'hui des difficultés car elle n'est pas prise en compte correctement par les syndicats nationaux. Le S2 du 06 est en ce moment vacant du fait de l'arrêt de Gauthier. Il faut peut-être envisager un autre lieu que le bureau actuel de la FSU. Il faut aussi que les deux gros syndicats prennent davantage en compte le problème et pas seulement en termes de moyens. Il faudrait qu'avant le départ en vacances des solutions soient trouvées afin que le S2 06 se redynamise.

Coordination académique le 2 juillet à Draguignan Cathy, Florent et Amar pour le SNEP

Débat sur l'organisation des élections professionnelles et notamment sur l'organisation du vote électronique. La représentativité des fédérations va se jouer et notamment pour la FSU. La politique d'élargissement n'a pas montré son efficacité. La tendance actuelle irait vers un rapprochement avec la CGT, voire Solidaire et peut-être FO bien que cette organisation soit plus difficile à cerner.

7. Bilan Mouvement

Pour la première fois pas de publication du projet par le rectorat eu égard aux défauts de l'an passé et c'est heureux car plusieurs candidats cachés, des chaines acceptées et le travail a été plus facile.. 18 changements dans le 06, 27 dans le var 73% d'amélioration. Le problème c'est la phase 3 qu'il faudrait par faire faire à la machine. La non-publication a facilité le travail en séance car on a pu aller au-delà de ce que proposait l'administration qui par le passé voulait faire le minimum de modifications.. La difficulté réside

dans le fait que pour le Var la plupart des collègues sont affectés sur vœu départemental et donc de manière relativement aléatoire. Les rapports avec le rectorat ont été corrects. Pour les supports stagiaires (18 au départ 16 à l'arrivée), nous n'avons pu obtenir tout ce que nous voulions ; les IPR souhaitant le maintien de certains supports aux conditions plus favorables. Depuis le rectorat nous a communiqué la totalité des BMP. On est dans une année transitoire car l'an prochain il n'y aura plus de stages 14+3 au profit exclusif des stages 6+1 et les postes bloqués devraient être libérés, pour en faire quoi ? Risque de fermeture ? Utilisation pour affectation de TZR sachant que le rectorat refuse de débattre de la question du calibrage des ZR, cela les arrange beaucoup car cela sert de variable d'ajustement politique. Dans l'académie il faut entre 7 et 8 ans de ZR avant d'obtenir un poste fixe à condition de ne pas être trop gourmand et de mettre en place une stratégie de mutation intelligente. Etre TZR ce n'est pas facile certes mais cela ne donne pas plus de droits à mutation que d'autres collègues en postes fixe loin de chez eux. Le seul avantage du titulaire d'un poste fixe c'est que ce dernier a une monnaie d'échange : son poste, ce qui n'est pas le cas du TZR.

Depuis 2 ans les commissaires paritaires ont pu être remplacés correctement au moment des opérations de mouvement pour ceux qui l'ont demandé. Sur un certain nombre de questions nous avons des désaccords avec le SNES et comme pour les décharges des commissaires paritaires il faut qu'on travaille ensemble

8. Syndicalisation

Cette année on recule c'est dommage (-14 dans les AM et - 16 dans leVar). Il semble que lors des périodes où les attaques sont moins violentes et frontales les collègues soient moins mobilisés

Ce recul de la syndicalisation doit nous interpeller sur la manière que nous utilisons pour nous adresser aux collègues.

Les nouvelles modalités d'AEA complexifient les opérations avec des mises à jour dissociées. Aussi, cette année tous les demandeurs de mutation ont reçu l'info. La question qui se pose maintenant est de savoir si cela a été suivi d'effet en termes de syndicalisation.

La mise en place de stages permettrait peut être d'améliorer les choses, même si jusqu'à présent on rame beaucoup sur ce type d'organisation. Aussi bien des stages purement syndicaux que sur la pédagogie ou les contenus.

9. Retraites

L'AG du Var soumet au CDA un texte concernant la réforme des retraites à venir. Le CDA prend en compte le texte et l'amende pour aboutir à cette proposition adoptée à l'unanimité.

Le quotidien Le Monde, dans un article du vendredi 31 mai 2013, rapporte les faits suivants :

« Sommée par Bruxelles d'engager dès cette année une nouvelle réforme des retraites – dont la Commission européenne prescrit pratiquement les modalités – la France s'est raidie. « La Commission européenne n'a pas à dicter ce que nous devons faire » a expliqué le Président François Hollande lors d'un déplacement dans l'Aveyron. Il a tenu à rappeler qu'il n'a pas attendu les recommandations de Bruxelles pour se mettre à l'ouvrage : « De toutes façons, nous aurons à faire cette réforme. Nous la ferons dans la concertation, dans la justice, la responsabilité. »

Ces trois mots ne sont pas choisis par hasard :

Ainsi, « concertation » n'est pas négociation : l'ordre du jour et les objectifs de la Conférence sociale des 20 et 21 juin 2013 sont fixés et n'évolueront qu'à la marge.

« Justice » ne signifie-t-il pas l'alignement par le bas des différents régimes de retraite, donc la suppression à terme des régimes spéciaux, et celui des fonctionnaires ?

Quant à la « responsabilité », est-elle une invitation à l'adhésion des organisations syndicales aux réformes ?

Les recommandations de la Commission européenne pour « assurer l'équilibre en 2020 au plus tard » dicte les pistes à suivre : « adapter les règles d'indexation, les âges minimum et de taux plein, la période de contribution et les régimes spéciaux, mais en évitant d'augmenter les contributions des employeurs aux régimes de retraite. »

Le CDA du SNEP réuni le 20 juin demande que le gouvernement prenne clairement ses distances avec les conclusions du rapport Moreau et notamment le calcul sur les dix dernières années des pensions du public. Concernant une nouvelle réforme des retraites, le SNEP:

refuse :

- **tout allongement de la durée de cotisation**
- **la remise en cause des régimes particuliers (fonctionnaires, régimes spéciaux,..)**

exige :

- **l'arrêt de la diminution du montant des pensions**
- **l'arrêt des exonérations de cotisations patronales**
- **le rétablissement de l'âge du départ en retraite à 55-60 ans (en fonction des régimes) pour une retraite à taux plein**
- **le retour à l'indexation des pensions sur l'indice du coût de la vie**
- **le rétablissement complet de la retraite après quinze ans d'activité pour les mères de 3 enfants**
- **l'élargissement de l'assiette de cotisations aux revenus du capital**
- **la prise en compte de la pénibilité**

Le SNEP NICE diffusera largement cette motion après des autres organisations syndicales et il demande que la direction de la FSU publie rapidement des simulations diverses permettant ainsi aux personnels d'être éclairés sur leurs pertes.

10. Manifeste

Un dernier retour du Manifeste sera fait aux S3 pour ajouts éventuels sera fait pour une validation au CDNE de rentrée.

Le CDA prend fin à 19h 20

Le prochain CDA se tiendra le 30 Aout 2013

Secrétaire de séance : Dominique Henrot